



Mon ex marin peut il partir à l'étranger avec mon fils ?

Par JCC

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2 ans.
Mon fils est en garde alternée.

Son père l'emmène en Suisse à la fin de la semaine pour ses vacances.
Il veut skier.

En cette période, le gouvernement dit que c'est interdit et souhaite faire des contrôles aléatoires aux frontières pour mettre en quarantaine les familles qui seraient parties skier à l'étranger.

Dois je faire une démarche quelconque afin de m'assurer que mon fils me sera bien remis pour ma semaine de vacances ?

Y'a t il qqchose à anticiper ?

Mon ex mari a t il le droit de prendre le risque en toute conscience de ne pas pouvoir me l'amener pour ma semaine ?

Bien cordialement
JCC